



## Indémnités chômage et double activité (gérant + salarié)

Par **casimir91**, le **08/02/2009** à **15:03**

je vais faire l'objet d'un licenciement pour motif personnel dans mon activité 1 et je suis, en parallèle, gérant majoritaire non rémunéré d'une sarl dans mon activité 2 ; l'activité 2 aura t elle des conséquences sur mes indemnités chômagees ?  
merci